



Envoi par courrier et par télécopieur : 514 399-5344

Québec, le 22 novembre 2005

Monsieur Jean-Daniel Hamelin
Canadien national
935, rue de la Gauchetière ouest
Montréal (Québec) H3B 2M9

**Objet : Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le
pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec**

Monsieur,

La commission d'enquête et d'audience publique du BAPE chargée du dossier mentionné souhaite obtenir réponse à certaines questions concernant l'utilisation d'une voie ferrée appartenant au Canadien national afin qu'elle puisse approfondir son analyse du dossier :

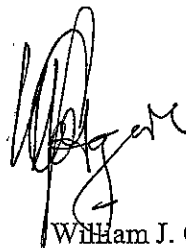
L'antenne ferroviaire Champlain :

- Quelle est l'utilisation actuelle de cette antenne : clientèle, trafic en nombre de trains par jour, par semaine et par année ? Et comment se distribue-t-elle au cours de l'année ? À quel(s) moment(s) de la journée l'antenne est-elle utilisée ?
- Comment a évolué l'utilisation de cette antenne au cours des dernières années et quelles sont les tendances prévues au cours des prochaines années ?
- Lors de l'audience le représentant de la Ville de Québec, a été porté à l'attention de la commission qu'il y a de ça une dizaine d'années, le Canadien national avait entrepris une procédure auprès de l'Office national des transports pour abandonner le service sur cette antenne (document déposé DT2, p. 80). Qu'en est-il et est-ce que le Canadien national envisage de se départir de cette antenne à court ou à moyen terme ?
- Dans l'étude d'impact du projet mentionné, la Commission de la capitale nationale du Québec avait proposé un éventuel « train panoramique qui joindrait l'Aquarium de Québec et Place Royale » (document déposé PR3.1, p. 8). Est-ce que cette proposition pourrait être compatible avec l'usage de l'antenne pour le transport de marchandises ?

...2

La commission du BAPE compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible de sorte qu'elle puisse être consultée par les gens qui comptent rédiger un mémoire qu'ils présenteront lors de la deuxième partie de l'audience publique débutant le 12 décembre prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'W. J. Cosgrove', is positioned above the printed name.

William J. Cosgrove
Président de commission